

Conditions Particulières de Vente

Abonnement Stootie Zen

Version à jour au 31/08/2020

Table des matières

1. PREAMBULE	1
2. DÉFINITIONS	2
3. OBJET	2
4. ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CONDITIONS PARTICULIERES	3
5. OBLIGATIONS DE L'OFFREUR	3
6. PROCESSUS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME	4
7. FORMULES D'ABONNEMENT POUR LES OFFREURS	5
8. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'EXECUTION DES ABONNEMENTS	6
9. CONDITIONS FINANCIERES ET MODALITES DES TRANSACTIONS ENTRE LES UTILISATEURS	7
10. REMUNERATION DE L'INTERMEDIATION	7
11. DESABONNEMENT ET RESILIATION	7
12. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE	9

1. PREAMBULE

La société HALTAE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000,00 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro RCS 842 983 918, ayant son siège social 120-126 Quartier de Bacalan - 33000 BORDEAUX exploite la plateforme en ligne STOOTIE (ci-après « STOOTIE »).

La plateforme STOOTIE est une plateforme permettant de mettre en relation des demandeurs de services du quotidien, avec des offreurs professionnels ou non, en temps réel.

La plateforme est accessible sur le site <https://stootie.com>, ou toute autre adresse qui pourrait lui être substituée et sur les applications mobiles éponymes iOS et Android.

La société HALTAE a mis en place une formule d'abonnement spécifique pour certaines catégories de travaux (peinture d'intérieur, rénovation d'appartement, ...), à destination des Offreurs situés en région Ile de France pour le moment. Cet abonnement sera progressivement ouvert à d'autres régions et d'autres catégories de service.

Dans le cadre de cet abonnement, le rôle de Stootie se limite à l'intermédiation entre Demandeurs et Offreurs, STOOTIE intervenant en qualité d'apporteur d'affaires pour les Offreurs.

Les présentes conditions particulières de vente (ci-après les « Conditions Particulières ») encadrent les relations entre la Plateforme et les Offreurs qui agissent exclusivement à des fins qui entrent dans le cadre de leur activité commerciale. Les Offreurs ne sauraient ainsi être qualifiés de consommateurs au sens de l'article liminaire du Code de la consommation et bénéficiaire de la protection prévue par ledit Code.

2. DÉFINITIONS

Les termes commençant par une majuscule auront la signification qui leur est donnée aux Conditions Générales ou aux présentes Conditions Particulières.

Pour les besoins des présentes Conditions Particulières, les termes suivants auront la signification qui leur est donnée ci-après :

« **Abonnement Stootie Zen** » : désigne l'abonnement mensuel de base ouvrant droit pour l'Offreur à recevoir des demandes de Demandeurs qui lui sont adressées en direct et intégrant le nombre de Crédits indiqué. Cet abonnement est ouvert aux Offreurs domiciliés en Ile de France pour le moment et exerçant dans une catégorie concernée. Cet abonnement sera progressivement ouvert à d'autres régions et catégories de service.

« **Crédit** » : désigne la possibilité pour l'Offreur de répondre à une Demande d'un Demandeur sur laquelle il aura été sélectionné. Le fait de répondre à une demande entraîne la consommation du nombre de Crédit(s) affiché en amont de l'acceptation de la mise en relation. Les Crédits non consommés sont cumulables (ils peuvent être reportés d'un mois sur l'autre) mais ne sont pas remboursables.

« **Offreur abonné** » : désigne un Offreur des catégories concernées qui souscrit à la formule d'abonnement « Stootie Zen » prévue aux présentes.

« **Pack** » : désigne les packs que peuvent souscrire les Offreurs abonnés en plus de l'Abonnement mensuel leur ouvrant droit à des Crédits supplémentaires. Il existe plusieurs packs de crédits avec des prix et des quantités de crédits variables.

3. OBJET

Les présentes conditions particulières de vente (ci-après les « Conditions Particulières ») prévoient les conditions dans lesquelles STOOTIE met à disposition sa Plateforme aux Offreurs abonnés sur le Site et définit les termes et conditions selon lesquels :

- STOOTIE présente aux Offreurs abonnés des Demandeurs qu'il identifie comme étant intéressés par la vente de leurs services.
- Les Offreurs abonnés effectuent des propositions aux clients potentiels et rémunèrent STOOTIE pour chaque contact apporté via la rémunération définie à l'**article 9** des présentes Conditions Particulières, en contrepartie de la prestation de ce dernier.

Les conditions de vente seront directement négociées entre l'Offreur et le Demandeur, de sorte que STOOTIE n'est pas habilitée à négocier tout ou partie de ces conditions de vente.

4. ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CONDITIONS PARTICULIÈRES

4.1. Acceptation et durée des Conditions Particulières

Pour toute souscription à l'Abonnement Stootie Zen, l'Offreur abonné devra obligatoirement avoir pris connaissance et accepter sans restriction ni réserve les présentes Conditions Particulières. Les présentes Conditions Particulières sont conclues pour une durée indéterminée.

En acceptant les présentes Conditions Particulières, l'Offreur reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Particulières y compris ses annexes éventuelles.

Les Présentes Conditions Particulières sont complémentaires des Conditions Générales d'Utilisation. En cas de contradiction entre toute disposition des présentes Conditions Particulières et des Conditions Générales d'Utilisation, les présentes Conditions Particulières prévaudront. Pour le reste, les Conditions Générales d'Utilisation continueront de s'appliquer, ce qui implique qu'en cas de silence des présentes Conditions Particulières sur un point, il conviendra de se reporter aux Conditions Générales d'Utilisation.

4.2. Modification des Conditions Particulières

STOOTIE se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions Particulières et les documents y afférents.

STOOTIE en informera les Offreurs abonnés par tous moyens et au minimum 15 (quinze) jours avant leur entrée en vigueur, afin que ces derniers puissent prendre connaissance des modifications. Dans l'hypothèse où l'Offreur n'accepterait pas les nouvelles Conditions Particulières, ce dernier pourra sans motif, ni préavis, ni formalité et avec effet immédiat, procéder à résiliation de son Abonnement Stootie Zen. A cet effet, il lui suffira de contacter le service client à l'adresse stooters@stootie.com en demandant la résiliation de son abonnement.

5. OBLIGATIONS DE L'OFFREUR

5.1 Obligations concernant le compte de l'Offreur

Afin de devenir Offreur et de répondre à une annonce d'un Demandeur, l'Offreur devra obligatoirement et préalablement créer un profil, auquel il pourra accéder depuis le Site ou les Applications par le biais d'un compte unique auquel sont associés une adresse email valide, un nom d'utilisateur (ou pseudo) et un mot de passe uniques.

L'Offreur devra également attester disposer des qualifications requises (diplômes, licence professionnelle, titre, etc...) et disposer du statut de professionnel.

5.2 Obligations concernant le paiement de l'Abonnement de l'Offreur

Après avoir confirmé le contenu de l'Abonnement souscrit, la commande ne sera définitive qu'à compter du paiement complet du prix correspondant au premier mois.

Chaque Offreur abonné s'engage à payer le prix de l'Abonnement conformément au tarif de la formule souscrite, par prélèvement automatique sur sa carte bancaire, tant que l'Abonnement n'a pas été

résilié. Ainsi, l'Offreur s'engage à renseigner des informations bancaires valides et à s'assurer avoir les fonds nécessaires au moment de chaque prélèvement automatique.

L'Offreur devra payer l'Abonnement tous les mois.

Dès lors, sauf désabonnement de la part de l'Offreur dans les conditions prévues à **l'article 11.1** des présentes ou suspension ou résiliation à l'initiative de STOOTIE dans les conditions prévues dans **l'article 11.2** des présentes, l'Offreur se verra prélevé de la somme spécifiée lors de la souscription de l'Abonnement, le jour de ladite souscription, puis automatiquement tous les mois, à la date « anniversaire » de souscription de l'Abonnement. Ex : si l'abonnement est souscrit le 5 du mois, le paiement du deuxième mois aura lieu le 5 du mois suivant.

Chaque Offreur déclare et garantit détenir tous les droits nécessaires, notamment matériels et intellectuels, pour offrir ses Service sur la Plateforme. De même, l'Offreur déclare et garantit être qualifié, compétent et disposer, le cas échéant, du diplôme et/ou du titre requis. L'Offreur garantit STOOTIE contre toute réclamation concernant le contenu et/ou l'exécution de son Service.

L'Offreur doit également respecter les obligations de déclaration auprès de l'administration, dont il fait son affaire, étant rappelé que le travail dissimulé par dissimulation d'activité ou par dissimulation d'emploi salarié sont punis par l'article L. 8224-1 du Code du travail. Il est rappelé à ce titre que STOOTIE n'est pas l'employeur des Offreurs proposant des Services sur la Plateforme et n'a sur ce fondement aucune obligation ou responsabilité à leur égard. L'Offreur est invité à prendre attentivement connaissance des Conditions Générales et notamment l'article 10 relatif aux obligations des Offreurs.

5.3 Obligations quant au comportement de l'Offreur

Par dérogation aux Conditions Générales, après acceptation de la mise en relation par l'Offreur abonné, l'échange de coordonnées entre l'Offreur abonné et le Demandeur est autorisé, y compris en amont du paiement de la réservation, afin de faciliter la formalisation d'un prix juste et de maximiser les chances de réalisation du chantier correspondant à la demande.

6. PROCESSUS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

6.1 Publication d'une Demande par un Demandeur

Le Demandeur crée et publie une Demande sur la Plateforme comme dans le schéma de fonctionnement habituel de la Plateforme, en indiquant des informations quant au Service dont il souhaite bénéficier *via* un questionnaire.

Dès la publication de la Demande, une liste d'Offreurs abonnés situés à proximité du lieu de la demande est directement présentée au Demandeur.

L'algorithme de sélection et de classement des Offreurs dans la liste d'offreurs affichés aux Demandeurs est susceptible d'être ajusté dans le temps. A date, les Offreurs apparaissent suivant des critères tels que l'ancienneté de l'Offreur, son taux d'acceptation, sa proximité géographique du demandeur, le nombre de fois où son profil est déjà apparu dans les suggestions.

Le Demandeur doit choisir entre 1 et 4 Offreurs, à qui sa demande sera envoyée.

Seuls les Offreurs sélectionnés sont sollicités pour cette demande.

Les Offreurs qui apparaissent dans la liste d'offreurs font partie des Offreurs abonnés ayant souscrit un Abonnement « Stootie Zen ».

Seuls les Offreurs sélectionnés par le Demandeur lors de la publication de la Demande peuvent proposer leurs services. Il est rappelé qu'au maximum 4 Offreurs peuvent être sélectionnés par le Demandeur. Stootie se réserve néanmoins le droit de réattribuer les Demandes qui n'auraient reçu aucune réponse positive par les Offreurs sélectionnés, au bout d'un certain délai, à d'autres Offreurs abonnés.

6.2 Acceptation d'une Demande

Lorsqu'il reçoit une demande, un Offreur peut choisir de répondre à cette demande (bouton Accepter) ou pas (bouton Décliner)

Le fait d'accepter la demande lui coûte le nombre de Crédit(s) affiché(s) en amont de l'acceptation de la mise en relation.

Lorsqu'il a dépensé tous ses Crédits, l'Offreur continue de recevoir des demandes de Demandeurs, mais pour répondre, il doit recharger sa balance de crédits en achetant des Packs de Crédits.

6.3 Echanges entre les Offreurs et le Demandeur via la Plateforme

L'Offreur peut échanger ses coordonnées librement et appeler le Demandeur en passant par l'application mobile, si celui-ci a renseigné son numéro de téléphone mobile.

Dans le cadre de cet abonnement, il n'existe pas de contrôle anti-fraude visant à vérifier que les Membres ne s'échangent aucune information (numéro de téléphone, adresse e-mail, etc.) ayant pour objet direct ou indirect de contourner la Plateforme.

6.4. Acceptation de l'Offre et de la Demande

Après avoir échangé avec un ou plusieurs Offreurs, le Demandeur choisit l'Offre qui lui convient.

L'Offreur s'engage à communiquer le prix final accepté par le Demandeur dans l'Application. Avant de confirmer l'opération pour exprimer son acceptation, le Demandeur devra vérifier le détail de l'opération et son prix.

STOOTIE n'intervient pas dans les transactions entre les Membres, qui décident seuls, et à leur propre discrétion, de la conclusion de contrats de prestations de services ou de toute autre forme d'accord entre les Demandeurs et les Offreurs par l'intermédiaire de la Plateforme.

6.5 Exécution du Service

A l'acceptation de l'Offre par le Demandeur, l'Offreur s'engage à effectuer le Service dans les modalités convenues avec le Demandeur.

L'Offreur et le Demandeur s'engagent à conclure entre eux un contrat de prestation de service ou toute autre forme d'accord permettant d'encadrer les conditions et modalités de la réalisation du Service. STOOTIE se contente de mettre en relation l'Offreur et le Demandeur et n'intervient aucunement dans la contractualisation des engagements de l'Offreur et du Demandeur.

7. FORMULES D'ABONNEMENT POUR LES OFFREURS

STOOTIE donne la possibilité aux Offreurs de souscrire à une formule d'Abonnement leur permettant de postuler dans le cadre des présentes Conditions Particulières.

La souscription d'un Abonnement mensuel « Stootie zen » permet à l'Offreur d'apparaître dans la liste des Offreurs abonnés sélectionnables par le Demandeur auxquels sa Demande sera envoyée.

L'abonnement intègre un nombre de Crédits lui permettant de répondre à des demandes publiées par les Demandeurs. Le nombre de Crédits nécessaire pour répondre à une demande est affiché en amont de l'acceptation de la mise en relation. Le prix de l'abonnement mensuel « Stootie Zen » (incluant la TVA au taux en vigueur au jour de la commande et du paiement) est indiqué à l'Offreur au moment où il passe commande.

STOOTIE se réserve le droit de faire des promotions sur le prix de l'Abonnement ou de proposer une période d'essai ou un mois offert aux nouveaux Offreurs abonnés. Chaque Offreur abonné ne pourra, en tout état de cause, bénéficier qu'une seule fois de cette période d'essai.

Il est précisé que l'Abonnement offre la possibilité à l'Offreur abonné de répondre uniquement aux demandes pour lesquelles il est sollicité (et non pas à toutes les demandes, comme dans le modèle standard). Cela lui permet d'augmenter ses chances d'être retenu, dans la mesure où moins d'offreurs se positionnent sur une même offre, ce indépendamment du nombre de prestations de Services qui pourront concrètement être effectuées. Ainsi, STOOTIE ne peut garantir l'Offreur que chaque réponse donnera lieu à une réelle opération de prestation de Services avec le Demandeur.

Si l'Offreur a épuisé ses crédits sur un mois donné, il peut acheter des packs supplémentaires de Crédits. Le prix des différents packs (incluant la TVA au taux en vigueur au jour de la commande et du paiement) et le nombre de crédits qu'ils contiennent est indiqué à l'Offreur au moment où il passe commande.

Ces packs lui permettent de recharger son solde de Crédits et donc d'accepter de nouvelles Demandes. Contrairement à l'Abonnement, les packs sont facturés à l'acte et ne font donc pas l'objet d'une facturation mensuelle avec reconduction tacite.

8. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'EXECUTION DES ABONNEMENTS

Le jour de souscription de l'Abonnement par l'Offreur constitue le 1er jour de la Période d'abonnement de 30 jours pendant laquelle l'Offreur abonné aura le droit d'utiliser les Crédits affectés. Il est ici rappelé que les Crédits non consommés sont reportés sur le mois suivant. A l'inverse si l'Offreur a épuisé tous ses crédits sur un mois donné, il doit racheter un Pack de crédits pour pouvoir continuer à accepter des Demandes.

En l'absence de résiliation à l'issue de la Période d'abonnement, l'Abonnement sera renouvelé automatiquement par tacite reconduction.

Tous les Abonnements sont payables en euros.

Tout mois entamé est dû.

Le paiement des sommes dues au titre de l'Abonnement s'effectue par prélèvement automatique sur sa carte bancaire après renseignement par l'Offreur de ses coordonnées bancaires au moment de la souscription de l'Abonnement.

L'Offreur garantit à STOOTIE qu'il est pleinement autorisé à utiliser le moyen de paiement utilisé et que ce moyen de paiement donne légalement accès à des fonds suffisants pour couvrir tous les coûts résultant de sa commande sur le Site.

STOOTIE ne pourra être tenu pour responsable de tout usage frauduleux du moyen de paiement utilisé.

STOOTIE se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute souscription d'Abonnement quelle que soit sa nature et son niveau d'exécution en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par l'Offreur ou en cas d'incident de paiement, sauf pour le cas où cet incident de paiement serait imputable exclusivement à STOOTIE.

Des pénalités d'un montant égal au taux d'intérêt légal majoré de cinq points seront applicables de plein droit aux montants impayés à l'issue d'un délai de dix jours suivant la date de notification du rejet de paiement bancaire. Il est toutefois convenu qu'aucune pénalité ne sera appliquée dans l'hypothèse où le rejet de paiement serait imputable exclusivement à STOOTIE.

Il appartient à l'Offreur d'enregistrer et d'imprimer son certificat de paiement s'il souhaite conserver les détails bancaires relatifs à sa transaction.

9. CONDITIONS FINANCIERES ET MODALITES DES TRANSACTIONS ENTRE LES UTILISATEURS

STOOTIE n'est pas tenu de vérifier la solvabilité des Demandeurs, clients potentiels, mais offre toutefois un mode de réservation afin de rémunérer les Services via la plateforme sécurisé, qui permet notamment de réduire les risques d'annulation de dernière minute de la part d'un Membre et de sécuriser le paiement du Service.

Les Demandeurs peuvent payer le Service proposé par l'Offreur sur la Plateforme via le mode de Réservation Sécurisé proposé par STOOTIE mais n'y sont pas tenus contrairement au mode de fonctionnement actuel.

S'il est fait usage de ce mode de Réservation sécurisée, il est fait application des stipulations de **l'article 8** des Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

10. REMUNERATION DE L'INTERMEDIATION

En contrepartie de la fourniture des services de mise en relation proposés par STOOTIE, la rémunération de STOOTIE est constituée en une commission au forfait. Ainsi STOOTIE reçoit via le montant de l'abonnement « Stootie zen » et des Packs supplémentaires, le cas échéant, un montant fixe pour chaque contact pouvant déboucher sur la vente d'une prestation de services.

11. DESABONNEMENT ET RESILIATION

11.1 Durée de l'Abonnement et désabonnement par l'Offreur

L'Abonnement est conclu pour une durée déterminée de 30 (trente) jours et tacitement reconductible pour une période identique sauf dénonciation par l'Offreur au minimum 3 (trois) jours ouvrés avant le dernier jour de la Période d'abonnement.

La dénonciation devra être faite par email à stooters@stootie.com.

A défaut de dénonciation dans les conditions et modalités susvisées, l'Offreur comprend et accepte que l'Abonnement sera tacitement reconduit pour une nouvelle Période d'abonnement de 30 jours.

L'Abonnement pourra être résilié en cas de force majeure, dans les conditions et modalités prévues par le Code civil.

Suite au désabonnement, l'Offreur conservera ses Crédits mais ne pourra pas les utiliser, dans la mesure où il ne sera plus sélectionné pour recevoir des Offres.

11.2 Suspension, clôture du compte et résiliation de l'Abonnement à l'initiative de STOOTIE

11.2.1 Résiliation pour convenance

STOOTIE a la possibilité de résilier l'inscription des Offreurs abonné à l'abonnement moyennant un préavis d'1 (un) mois commençant à courir à compter de la date d'envoi au Offreurs abonnés de la notification de la résiliation.

En ce cas, STOOTIE procédera au remboursement des Crédits non consommés à la date de la résiliation.

11.2.2 Résiliation pour faute

En cas de non-respect des présentes Conditions Particulières, STOOTIE informera l'Offreur des manquements qui lui sont reprochés. Dans l'hypothèse où les manquements de l'Offreur seraient avérés, STOOTIE pourra résilier son Abonnement à l'issue d'un délai de 7 jours ouvrés à compter de la notification, sauf si ces manquements sont dus à un cas de force majeure.

Sans exclure d'autres voies de recours, STOOTIE se réserve le droit de suspendre ou de clôturer le compte d'un Offreur notamment dans les cas suivants :

- (i) si les agissements de l'Offreur sont susceptibles d'engager sa responsabilité, la responsabilité de STOOTIE ou de tout autre Membre ;
- (ii) en cas de comportement de l'Offreur susceptible d'être qualifié de déloyal, préjudiciable, dénigrant ou nuisible à l'égard de STOOTIE, de la Plateforme, de tout Membre et/ou de tout tiers au sens des lois et règlements en vigueur et de la jurisprudence ;
- (iii) en cas de non-paiement par l'Offreur du montant de son abonnement mensuel.

Toute résiliation à l'initiative de STOOTIE pour l'un des motifs ci-avant exposés prendra effet après mise en demeure adressée par STOOTIE à l'Offreur par email à l'adresse renseignée lors de son inscription et restée infructueuse dans les 7 (sept) jours suivant son envoi, sans que cela ne lui ouvre droit à une quelconque indemnisation.

En cas de clôture du compte de l'Offreur de son propre fait ou par STOOTIE conformément aux modalités prévues aux présentes Conditions Particulières, ces dernières ne seront plus applicables à l'Offreur.

La clôture du compte d'un Offreur emporte suppression dudit compte, en ce compris les données personnelles qui y sont associées, sous réserve de dispositions dérogatoires des présentes Conditions Générales ou de la loi dite Informatique et Libertés modifiée.

Au moment de la clôture du compte de l'Offreur, STOOTIE et l'Offreur s'engagent à entrer en contact afin d'organiser le versement du solde éventuellement créditeur sur le Compte de paiement Offreur

au bénéfice de ce dernier. A cette fin, l'Offreur s'engage à communiquer à STOOTIE l'ensemble des informations nécessaires afin de procéder au transfert du solde sur ses comptes bancaires (IBAN, pièce d'identité etc.).

12. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

12.1 Les présentes Conditions Particulières sont régies et interprétées conformément au droit français.

12.2 Les Parties sont invitées à examiner ensemble, tout différend qui pourrait survenir quant à leur interprétation ou exécution.

Les Parties ont également la possibilité de solliciter une médiation auprès, soit du Médiateur des Entreprises, soit de tout autre organisme proposant des services de médiation.

La durée de la médiation ne pourra excéder trois (3) mois, sauf accord contraire des Parties.

TOUT DIFFÉREND QUI POURRAIT SURVENIR ENTRE STOOTIE ET L'OFFREUR EN LIEN AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS PARTICULIÈRES SERA SOUMIS À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.